

Association "**Le Poumon Vert**"
1115 Avenue Jean Coutty
01100 Arbent
Site internet "lepoumonvert.com"
Adresse mail : jean-claude.guyard@wanadoo.fr
Portable : 06 08 31 72 59

Arbent le 3 novembre 2021

Madame la Ministre de la Transition écologique et solidaire
Hôtel de Roquelaure
246, Boulevard Saint Germain
75007 PARIS

Objet : SCoT du Haut Bugey Préservation d'un aérodrome et de la zone verte qui l'entoure

Madame la Ministre,

Nous nous adressons à vous dans le cadre de notre association de préservation d'une zone verte de 38 hectares située dans le département de l'Ain, entre les communes d'Oyonnax et d'Arbent. Sur cette zone la présence d'un petit aérodrome a permis, du fait des contraintes aéronautiques qu'il impose, de préserver un espace vert de 38 hectares.

Le Document d'orientation et d'objectif (DOO) du Schéma de Cohérence territoriale (SCoT), approuvé par la communauté de commune du Haut Bugey (CCHB) en 2018, a prévu la création d'une ZAE sur ces 38 hectares, impliquant donc la disparition de l'aérodrome et de l'espace vert. *(Page 47 du DOO)*

Malgré la **réserve** sur ce point émise par le commissaire enquêteur *(voir document 1)*, réserve suivie par les services de la Préfecture de l'Ain, le PLUiH qui a fait suite au SCoT a commencé la destruction de cet espace vert en prévoyant une zone de 2,2 hectares pour des "implantations commerciales périphériques". *(Voir document 2 comparaison des PLU de 2008 et 2018)*

Ce PLUiH a été voté par la communauté de commune Haut Bugey Agglomération (HBA) en décembre 2019. Toutefois, le bien-fondé de cette destruction étant fortement contesté par un nombre grandissant de personnes, regroupées au sein de l'association "Le Poumon Vert", le Président de l'agglomération a assorti ce vote d'une proposition de réexamen de l'avenir de cette zone dans le cadre d'une révision du SCoT.

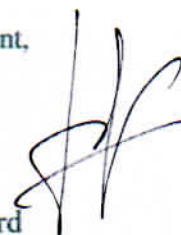
Nous avons donc participé à la première phase, "*Diagnostic*", de ce réexamen et, à l'issue de celle-ci, nous avons transmis à HBA nos remarques et la proposition de création d'un groupe de travail visant à valoriser cet espace naturel tout en préservant l'aérodrome *(voir document 3)*. A ce jour nous n'avons pas eu de réponse favorable à cette proposition, le président de HBA se limitant à dire que le PAS relève de la compétence exclusive des élus, alors qu'il s'était engagé formellement par écrit à associer « le Poumon Vert » à cette réflexion.

Nous allons néanmoins continuer à travailler à un projet cohérent pour l'avenir de cet espace et, dans cette optique, nous sollicitons l'aide et les conseils du ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.

Dans l'attente de votre réponse et restant à votre disposition pour travailler avec les services de l'Etat dans l'intérêt général, veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre profond respect.

Le Président,

J-C Guyard



Copie à Madame la Préfète de l'Ain

Pièces jointes à ce courrier :

Document 1 : "Réserve exprimée par le Commissaire Enquêteur du SCoT"

Document 2 : "Comparaison des PLU de 2008 et 2018"

Document 3 : "Remarques et proposition sur le diagnostic SCoT 2021"